

Bulletin de liaison - VOLUME XVII - N° II – décembre 2015

Garder la tête hors de l'eau ou sombrer?

Par Gary Sutherland et Émilie Jouvin, co-présidents de la Coalition des familles LGBT

La Coalition de familles LGBT est au service de notre communauté depuis maintenant 17 ans, mais notre situation financière se détériore graduellement depuis les quelques dernières années. Nous en sommes rendus au point où des solutions doivent être trouvées ou certaines activités en feront les frais.

Afin de maintenir ses activités courantes, la Coalition des familles LGBT a besoin d'environ 150 000 \$ par année. Cette somme couvre les salaires, les honoraires, les frais de bureau, les activités sociales du groupe, ainsi que l'éducation du public et les formations données à travers la province. La somme de 150 000 \$ par année est le montant dont nous avons besoin pour survivre, pas pour croître, prendre de l'expansion ou innover... simplement pour garder la tête hors de l'eau.

Voici ce à quoi ressemble le budget d'une bonne année :

Frais d'adhésion et dons de la communauté LGBT	20 000 \$
Financement de base renouvelable du gouvernement du Québec	70 000 \$
Financement de projet ponctuel (obtenu auprès du gouvernement du Québec par des demandes de subvention)	60 000 \$

Les mesures d'austérité ont frappé notre groupe et du nombre de subventions dont nous avons fait la demande, une seule nous a été octroyée (par le *Bureau de lutte contre l'homophobie*, pour un montant de 32 000 \$). Les autres demandes de subvention sont toutes revenues avec la même lettre : « La qualité de votre projet est excellente, mais en raison de compressions budgétaires, nous ne pouvons financer votre projet cette année. »

Le calcul est assez simple... d'ici février 2016, nous aurons déjà accumulé 16 000 \$ de dettes. Pour l'exercice financier 2015-2016, il nous manque environ 28 000 \$ pour maintenir nos activités courantes à flot.

Depuis 2007, les ministères provinciaux nous promettent un rehaussement de notre financement renouvelable. Cela ne s'est toujours pas concrétisé, et ce n'est pas pour demain non plus. Ce dont nous rêvons, c'est de dénicher 20 à 40 donateurs de notre groupe de 1400 familles qui pourraient nous garantir un don annuel minimum de 500 \$.

Un réseau d'alliés dévoués est ce dont la Coalition des familles LGBT a besoin pour subvenir à ses besoins et poursuivre son important travail.

Les réalisations des 17 dernières années sont absolument phénoménales :

- La défense des intérêts des familles LGBT lors de dizaines de commissions parlementaires
- De l'information et des ateliers pour les futurs parents depuis 1998
- La formation de plus de 13 000 professionnels dans 15 des 18 régions administratives du Québec sur la diversité familiale et des façons de combattre l'homophobie et le harcèlement fondé sur l'expression de genre

La société québécoise a beaucoup évolué au fil des dernières années et la reconnaissance juridique et sociale de nos familles a également beaucoup changé. La Coalition des familles LGBT, qui s'est portée à la défense de nos familles et des programmes de promotion de la diversité familiale, s'assure que nos écoles et autres établissements sont des endroits avenants pour nos enfants.

La réduction de nos activités signifie de renoncer à 40 à 50 ateliers que nous animons généralement dans les universités et cégeps du Québec à la session hivernale.

La réduction de nos activités signifie que moins d'enseignants et de futurs enseignants s'éduqueront à propos de la diversité familiale, de l'homophobie et du harcèlement fondé sur le genre cette année.

La réduction de nos activités signifie que nous ne serons probablement pas en mesure de mener de nouveaux combats et d'intervenir efficacement auprès du gouvernement pour soutenir nos membres.

Nous sommes rendus trop loin pour laisser cela se produire.

Nous tentons de communiquer avec un certain nombre de ministères provinciaux, pour pouvoir les rencontrer afin de leur présenter notre situation, en espérant obtenir une aide à court terme pour payer nos factures. Toutefois, à moins de trouver un financement renouvelable garanti, nous devons grandement réduire notre portée.

Alors, qui sera la première ou le premier à nous lancer une bouée et devenir un allié dévoué de la Coalition des familles LGBT? Dénicher ces 20 à 40 donateurs prêts à nous donner au moins 500 \$ par année nous permettra de rester en vie.

Nous avons tous par le passé profité du travail de la Coalition, pour fonder légalement nos familles, pour accéder aux mêmes services que qui que ce soit au Québec ou pour nous donner l'audace de prendre la place qui nous revient au sein de la société québécoise. Aujourd'hui, c'est la Coalition qui a besoin de vous.

En attendant d'avoir bientôt de vos nouvelles,

Les présidents, Gary Sutherland et Émilie Jouvin.

.....
Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à <mailto:info@famillesLGBT.org> ou par la poste à CF-LGBT, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 405, Montréal (Québec) H2Y 1E6
.....

Les nouvelles en bref

Les nouvelles du Québec

20 septembre 2015 – Un homme gai de Québec publie sur les médias sociaux une photographie de son visage tuméfié et enflé. L'homme a été frappé à la tête avec une bouteille de bière par un homme qui lui a lancé des insultes homophobes.

Mathieu Grégoire, âgé de 21 ans, a été conduit à l'hôpital à la suite de l'attaque, qui lui a laissé un œil au beurre noir et une lèvre fendue et enflée. M. Grégoire participait au Festival Western de St-Tite dans la région de la Mauricie. Il marchait avec sa sœur lorsqu'un homme a sifflé en direction de cette dernière en faisant des commentaires déplacés. M. Grégoire, voulant désamorcer la situation, a dit à l'homme, en français, qu'il le trouvait beau. « Je l'ai regardé et je lui ai dit qu'il était très chaud », a dit M. Grégoire. Cependant, en français, dans la langue du Québec, « chaud » peut vouloir dire à la fois « beau » et « ivre ».

« L'homme a cru que je lui disais qu'il était ivre et que je l'insultais », a dit M. Grégoire. La sœur de M Grégoire aurait tenté d'expliquer à l'homme que son frère lui faisait un compliment, mais c'est alors que l'homme l'aurait attaqué. M. Grégoire affirme que l'homme l'a frappé six fois au visage avec une bouteille de bière vide et la dernière chose qu'il a entendue, c'est l'homme proférer une insulte homophobe.

La Sûreté du Québec n'a pas voulu confirmer qu'il y avait enquête en raison de l'attaque.

28 septembre 2015 – Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) annonce la modification de ses règlements internes afin que toutes sortes de familles puissent maintenant bénéficier également du programme. Sophie Beauchemin, la porte-parole du Conseil de gestion du RQAP, qui administre le programme, a déclaré que l'organisation assouplira ses règles. Cela aidera les familles dont l'enfant est né dans une autre province ou un autre pays.

Dans le cas des homosexuels qui fondent une famille grâce à la maternité de substitution à l'extérieur du Québec là où les règles sont claires sur la maternité de substitution, ce changement permettra aux deux parents, qui sont également inscrits sur le certificat de naissance de leurs enfants, de choisir qui prendra le congé parental, comme dans les autres familles, de dire Mme Beauchemin.

Le RQAP s'ajoute ainsi à d'autres organismes gouvernementaux comme la RAMQ ou Passeport Canada en offrant des services non discriminatoires. La Coalition des familles LGBT et le Conseil québécois LGBT félicitent le RQAP d'avoir modifié ses règles dans le but d'inclure toutes sortes de familles. « Il est important que tous les types de familles soient traités de façon égalitaire et qu'un couple puisse choisir qui reste à la maison au cours des premiers mois de vie de bébé », affirme Gary Sutherland, président de la Coalition des familles LGBT.

1^{er} octobre 2015 – La militante trans Michelle Blanc a rapporté sur Facebook avoir été victime de transphobie de la part d'une employée d'Accès Montréal, au cœur du Village gai. « L'employée municipale m'a appelé "Monsieur" six fois. Les trois premières fois, je l'ai corrigée en disant "Madame". La quatrième fois, j'ai réagi en me mettant à jurer », a dit Mme Blanc.

L'employée municipale prétend « ne pas l'avoir fait volontairement », mais ne s'est pas non plus excusée auprès de Mme Blanc. « Je lui ai dit que cela mériterait d'être déclaré à la Commission des droits de la personne du Québec et elle m'a répondu "Poursuis-moi", avant de déclarer : "Je ne peux pas te servir, tu devrais aller voir quelqu'un d'autre" », a écrit Mme Blanc.

Mme Blanc a par la suite déposé une plainte auprès d'Accès Montréal. Elle a dit qu'elle avait l'habitude de ce genre de réaction en raison de sa voix grave, mais que l'employée lui a manqué de respect.

En plus d'un appel privé à Mme Blanc, le maire de Montréal Denis Coderre a publiquement partagé son indignation sur Twitter. « Ce que vous avez subi est inacceptable, Michelle. La transphobie ne devrait être tolérée sous aucune forme. »

1er octobre 2015 – Un pas historique pour le Québec, il est maintenant beaucoup plus facile pour les personnes trans de la province de modifier leur genre sur les documents officiels. Par le passé, une personne ne pouvait modifier son genre qu'après avoir subi une chirurgie pour changement de sexe, mais ce n'est plus le cas. Le nouveau règlement signifie que les exigences médicales et les notes de médecins ne sont plus nécessaires.

Le gouvernement du Québec est fier de ce changement. « Cela entre en vigueur aujourd'hui, et c'est une bonne nouvelle », a dit la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée.

Les nouvelles règles marquent une avancée extraordinaire, affirme le professeur de droit de McGill Robert Leckey. « Au lieu d'adopter l'approche médicale, il ne faut que faire une déclaration sous serment, qui doit être appuyée par quelqu'un qui vous connaît depuis au moins 12 mois, qui confirme que vous comprenez le sérieux de ce que vous faites », dit M. Leckey.

Il reste certains enjeux, soutient M. Leckey, par exemple le fait que les nouvelles règles ne s'appliquent qu'aux citoyens canadiens. « Vous pourriez être réfugié, reconnaître que vous avez été persécuté pour être trans et le règlement ne vous permettra pas de modifier l'indication de sexe dont vous avez besoin pour faire votre vie », dit-il.

Néanmoins, les modifications sont applaudies par bien des groupes comme Enfants transgenres Canada, un groupe de soutien pour les jeunes transgenres et leurs familles. « Nous sommes enchantés que ce changement soit enfin fait. Il donne suite à des années et des années de travail par les militants transgenres à Montréal et dans d'autres régions du Québec », dit Kimberley Manning, membre du conseil d'administration de l'organisation.

Toutefois, affirme le groupe, les mineurs transgenres devraient également avoir le droit de modifier leurs documents, ce que la loi ne permet toujours pas. « Cela met les jeunes à grand risque. Leurs passeports et leurs documents d'identité scolaires portent le mauvais marqueur de sexe, et les exposent littéralement à la possibilité de discrimination et de violence ».

27 octobre 2015 – La fin attendue de la couverture par le gouvernement de la procréation assistée au Québec mène à une augmentation drastique du nombre de fécondations in vitro (FIV) au cours de la dernière année. En 2014-2015 seulement, il y a eu un nombre record rapporté de 10 150 FIV.

10 novembre 2015 – Le projet de loi n° 20 : *Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée* est adopté par l'Assemblée nationale. Bien que tous les règlements ne soient pas en place, il semble que l'adoption du projet de loi aura les conséquences suivantes sur les services de procréation assistée couverts par l'assurance-maladie :

Le programme est maintenant aboli, sauf pour les simples inséminations. Il n'est pas clair si les échantillons de sperme anonymes continueront d'être couverts par le programme. Le sperme des donneurs connus devra être payé. Une première lecture laisse entendre que la stimulation ovarienne dans le cadre des inséminations continuera d'être couverte.

La RAMQ couvrira les services de préservation de la fertilité offerts à une personne dont la fertilité a été prouvée avant tout traitement médical comportant un risque grave de mutation génétique des gamètes ou d'infertilité permanente, ou avant le retrait complet des testicules ou des ovaires d'une personne. Cela inclut le retrait de sperme et d'ovules de même que l'entreposage de ces gamètes pour une période de cinq ans. Ces mesures devraient s'appliquer aux personnes trans qui sont en processus médical de transition et à celles qui subissent de la chimiothérapie.

Les traitements de fécondation in vitro (FIV) ne seront pas couverts par la RAMQ, mais celles dont c'est le premier

enfant et qui ont moins de 42 ans ont droit à crédit d'impôt en fonction de leur salaire : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2015-6-f-b.pdf.

Les personnes qui ont déjà commencé des traitements de FIV avant le 11 novembre seront couvertes jusqu'à la fin de leur cycle (quand tous les embryons prélevés sont utilisés ou qu'une grossesse survient – selon la première éventualité).

De plus, les services de cryopréservation d'embryons et les services requis à des fins de congélation et d'entreposage du sperme, dans le cadre des services requis à des fins de procréation assistée, demeurent des services assurés jusqu'au 11 novembre 2018, dans la mesure où ils ont commencé avant le 11 novembre 2015.

Il n'y aura aucune évaluation psychosociale pour les gens qui reçoivent des dons de gamètes même si une visite d'une heure à un psychologue sera sans doute encore obligatoire.

Il reste encore de nombreuses questions afin de clarifier certaines notions prévues dans la loi et les règlements.

Les nouvelles Canadiennes

2 septembre 2015 – Les parents peuvent retirer leurs enfants des cours d'éducation sexuelle pour des raisons religieuses, mais toute demande de retrait d'élèves pour les empêcher d'apprendre au sujet des familles homosexuelles ou des différentes identités de genre sera refusée, affirme le directeur du deuxième plus important conseil scolaire de l'Ontario – qui s'attend à recevoir de nombreuses protestations concernant le nouveau curriculum sur la santé.

La même journée où des ralliements contre l'éducation sexuelle étaient planifiés devant les bureaux des députés provinciaux libéraux à travers la province, Tony Pontes expliquait aux enseignants et aux directeurs la position ferme du conseil scolaire de Peel, affirmant que si les parents ont de la difficulté avec un soutien si évident envers l'égalité et l'inclusion, le système public n'est peut-être pas le bon endroit pour eux.

« Nous ne pouvons pas – et nous ne le ferons pas –, par l'action ou l'inaction, sanctionner la discrimination », affirme M. Pontes, affirmant que le Code des droits de la personne de l'Ontario s'applique aux personnes de toute orientation sexuelle et identité de genre. « Soutenu par des avis juridiques, appuyé par nos valeurs fondamentales, je n'accepterai pas plus qu'une personne qui désire que son enfant soit exclu en raison d'une discussion sur les LGBTQ que je le ferai en raison d'une discussion à propos de la race ou du sexe ».

Depuis l'annonce du nouveau curriculum, les opposants, principalement des groupes confessionnels, ont tenté de faire dérailler le projet, le qualifiant de peu approprié à l'âge, d'extrême, voire d'immoral, arguant que les parents devraient être ceux qui fournissent de tels renseignements à leurs enfants, et au moment où ils le jugent opportun pour leurs enfants. Des milliers de personnes ont pris part à plusieurs manifestations et ont gardé leurs enfants à la maison pendant une semaine en mai dernier. Certaines personnes ont même refusé que leurs enfants participent à la Journée en rose pour contrer l'intimidation, estimant que cela fait la promotion de l'homosexualité.

Les parents ont le droit de garder leurs enfants à la maison quand ils le veulent, mais puisque l'équité est intégrée dans tous les sujets et peut spontanément être soulevée au cours d'une discussion en classe, il est quasi impossible pour les enfants d'éviter le sujet. Le gouvernement, pendant ce temps, a renforcé sa promotion du nouveau curriculum, avec des vidéos sur YouTube présentés à la télévision au cours du mois de septembre, à l'occasion du retour en classe.

Les spécialistes de la santé sexuelle et de l'éducation ont dit que le nouveau curriculum est comparable à celui de la majorité des autres provinces canadiennes. L'Ontario rejoint l'Alberta, le Manitoba, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador en enseignant les changements associés à la puberté en 4^e année, par exemple. Les élèves de l'Ontario apprendront à propos des infections transmissibles sexuellement en 7^e et 8^e années, comparativement aux élèves de l'Île-du-Prince-Édouard (8^e année), de Terre-Neuve-et-Labrador (7^e année) et de

la Saskatchewan (6^e année). Le Québec procède à des essais pilotes pour un guide pédagogique en matière d'éducation sexuelle cet automne.

17 septembre 2015 – Les allégations voulant que l'élève transgenre du primaire Bella Burgos ait fait l'objet de discrimination de la part de la division scolaire de River East Transcona seront présentées en audience publique devant la Commission des droits de la personne du Manitoba, affirme son père. La Commission a envoyé un courriel à Dale Burgos affirmant que le personnel estime qu'il y a suffisamment de preuves de discrimination pour porter la cause en arbitrage et en audience publique, affirme-t-il.

Dale Burgos affirme qu'en 2014, Bella, alors âgée de 8 ans, a été intimidée par un parent à l'école. Celui-ci lui aurait dit qu'une enfant transgenre ne pouvait pas utiliser les toilettes des filles. M. Burgos soutient que la division scolaire n'est pas allée assez loin pour venir en aide à sa fille. À l'époque, River East Transcona a dit à sa fille d'utiliser les toilettes sans discrimination de sexe, ce qui, à son avis, est inacceptable. La famille a porté la cause devant la Commission des droits de la personne du Manitoba après un va-et-vient avec la division scolaire pour la rédaction d'une politique.

Le fait que la Commission des droits de la personne adopte cette nouvelle étape lui donne raison, affirme M. Burgos. « Le plus important, c'est que cela justifie assurément la cause et que nous avons presque l'impression d'avoir quelqu'un dans notre camp, et c'est bien agréable. »

La date de l'audience reste à déterminer.

24 septembre 2015 – Les législateurs de l'Ontario approuvent une requête pour le retrait des termes « mère » et « père » de tous les formulaires du gouvernement afin de « refléter la nature diverse » des familles de la province.

Glenn Thibeault, le député libéral de Sudbury au parlement de l'Ontario, a demandé à ce que la terminologie « de genre » soit remplacée par des termes neutres et un langage inclusif sur les 10 000 formulaires différents du gouvernement provincial. Les certificats de naissance permettent déjà aux adultes homosexuels d'être inscrits comme parents, et tous les formulaires gouvernementaux devraient utiliser un langage inclusif, affirme Glenn Thibeault.

Sa requête, qui a été approuvée par un vote oral, soutient que les termes spécifiques « incluant, mais ne se limitant pas à, mère et père » pourraient être remplacés par « parent ou tuteur », ce qui permettrait de reconnaître les droits des parents LGBTQ.

2 octobre 2015 – Juste comme le Québec s'apprête à perdre son programme de fécondation in vitro (FIV) financé par le gouvernement, le ministre de la Santé de l'Ontario, Eric Hoskins, annonce que l'Ontario étendra l'accès à ses services de fertilité. Fournir du financement pour la FIV rendra les soins de fertilité plus accessibles pour les parents LGBTQ potentiels de la province.

Actuellement, l'Ontario finance les diagnostics en ce qui concerne la fertilité et certains traitements. La décision d'étendre l'accès à la FIV est justifiée par une preuve qui montre que la FIV entraîne de meilleurs résultats pour les enfants nés grâce à la procréation assistée en réduisant le nombre de naissances multiples.

Ce financement aidera les parents potentiels à faire des choix qui soutiennent leur santé et celle de leurs enfants. Le financement du transfert d'un seul embryon permettra aux parents potentiels de se concentrer sur des décisions liées aux soins de santé, au-delà des décisions financières.

4 octobre 2015 – Les couples homosexuels de l'Ontario affirment qu'ils ne devraient pas devoir adopter leurs propres enfants ou obtenir une déclaration juridique de parenté, et espèrent qu'un projet de loi du NPD modernisera certaines règles dépassées. La néodémocrate Cheri DiNovo présentera un projet de loi d'initiative parlementaire pour rendre les services d'enregistrement de la naissance accessibles à toutes les familles LGBTQ.

« Débarrassons-nous de la bureaucratie et donnons aux parents homosexuels et trans la reconnaissance dont ils ont besoin pour prendre soin de leurs enfants, de dire Mme DiNovo. Ce n'est pas correct que des parents doivent adopter leurs propres enfants, voilà tout simplement la réalité. »

La Loi portant réforme du droit de l'enfance de l'Ontario présume qu'un homme et une femme seront parents, ce qui a causé beaucoup de problèmes à Kristi Mathers McHenry de Toronto lorsque sa femme a éprouvé des troubles cardiaques graves en plein travail. Si sa femme était morte, Mme Mathers McHenry s'est rendu compte qu'elle n'aurait pas automatiquement été reconnue comme le parent de sa fille. « Alors que je l'avais dans mes bras à l'hôpital, j'ai été confrontée non seulement à la réalité que quelque chose pourrait arriver à ma femme, mais aussi à la possibilité que je ne puisse pas quitter l'hôpital avec notre bébé », dit-elle.

En fin de compte, mère et fille vont bien, et après avoir quitté l'hôpital, la famille s'est présentée devant les tribunaux pour obtenir une déclaration de parenté. « Devoir se présenter devant le tribunal pour demander à un juge de reconnaître que c'était dans l'intérêt supérieur de mon enfant que je sois sa mère était contre mes principes, me faisait me sentir de second ordre, a dit Mme Mathers McHenry. Le processus juridique a été vraiment stressant. »

Joanna Radbord, une avocate en droit familial, qui prépare une contestation constitutionnelle du droit de la naissance de l'Ontario, a également travaillé sur la cause qui a entraîné la reconnaissance du mariage homosexuel dans la province il y a 12 ans. Elle a épousé sa conjointe et elles ont eu un bébé, mais elles ont tout de même dû se présenter devant les tribunaux pour être reconnues comme une famille.

Le Québec, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont mis à jour leurs lois relatives à la reconnaissance parentale, mais « l'Ontario n'a pas suivi le vent de changement », ajoute Mme Radbord.

7 octobre 2015 – Les conservateurs ont laissé tomber Jagdish Grewal, un candidat de la banlieue torontoise pour avoir défendu les thérapies qui tentent de rendre les homosexuels hétérosexuels et qui a rédigé un éditorial où il fait référence à l'homosexualité comme un « comportement anormal » et les hétérosexuels comme des gens « normaux ».

« Ces commentaires ne reflètent pas les opinions du Parti conservateur du Canada. Nous croyons que tous les Canadiennes et les Canadiens – peu importe la race, la religion, le genre ou l'orientation sexuelle – méritent d'être traités avec respect et dignité, peut-on lire dans une déclaration du Parti conservateur. M. Grewal n'est plus un candidat officiel du Parti conservateur. »

M. Grewal, qui se présentait dans Mississauga-Malton, a rédigé un éditorial pour le *Punjabi Post* plus tôt cette année intitulé « Est-ce mal pour un homosexuel de devenir une personne normale? » Il décrit un projet de loi d'initiative parlementaire du NPD adopté à l'unanimité à l'Assemblée législative de l'Ontario en juin qui a retiré des fonds publics pour des services visant à « changer ou diriger l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'un patient ».

Lors d'un rassemblement dans la circonscription le 8 septembre 2015, le chef conservateur Stephen Harper est apparu sur l'estrade pour vanter le travail de M. Grewal. « Je peux vous dire ceci : par son journal et son émission radiophonique, il incite tous ceux qui viennent dans ce pays à adopter les valeurs de liberté, de démocratie, de tolérance et de respect, toutes choses qui font de notre pays un si bel endroit pour vivre », a dit M. Harper au public.

21 octobre 2015 – Même si aucun candidat ouvertement LGBT n'a été élu au Québec lors des élections fédérales, les électeurs canadiens ont élu six candidats ouvertement LGBT dans d'autres provinces. Le député libéral Scott Brison a conservé son siège dans King — Hants en Nouvelle-Écosse et pourrait même devenir ministre. Le libéral Rob Oliphant a également repris son siège de Don Valley-West, à Toronto, après quatre ans d'absence, en défaisant le conservateur en poste. Un néodémocrate, Randall Garrison, a conservé son siège également dans Esquimalt-Saanich-Sooke en Colombie-Britannique. D'autres gagnants LGBT : Randy Boissonnault (une des rares victoires libérales en Alberta, dans Edmonton Centre); Seamus O'Regan (un autre libéral, dans John's-Mount Pearl à Terre-Neuve) et Sheri Benson (élue sous la bannière du NPD dans Saskatoon West en Saskatchewan).

Ils ont remplacé les députés gais Philip Toone et Dany Morin, qui ont tous les deux perdu leur siège pour le NPD au Québec, et Craig Scott, qui a perdu son siège du NPD à Toronto.

22 octobre 2015 – Il y a de l'espoir qu'un changement de gouvernement à Ottawa aide à éliminer les obstacles pour les homosexuels qui veulent faire un don de sang. Les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes doivent être abstinentes pendant cinq ans avant de donner du sang au Canada, mais certains défenseurs, incluant le Parti libéral fédéral, affirment que cette période est trop longue.

Les tests actuels peuvent détecter la plupart des souches de VIH à condition que le virus n'ait pas été contracté dans les 16 jours précédant le don. Toutefois, Mindy Goldman, la directrice médicale de la Société canadienne du sang, affirme qu'il existe des souches rares de VIH qui prennent davantage de temps à apparaître. La Société demande un changement incrémentiel de la période d'attente, diminuant le délai à un an dès 2016.

Au cours de l'élection, les libéraux ont dit qu'ils travailleraient avec Santé Canada et les sociétés du sang afin de réduire la période d'attente.

10 novembre 2015 – La photo publiée sur Facebook du premier ministre canadien Justin Trudeau en compagnie du député ouvertement gai Scott Brison et de sa famille est devenue virale. M. Brison est un député de la Nouvelle-Écosse qui occupe le poste de président du Conseil du trésor. Sur la photo, on le voit, souriant, en compagnie de son conjoint Maxime St-Pierre et leurs jumelles, Claire et Rose, dont l'une est dans les bras du premier ministre. La photo, publiée sur Facebook par l'activiste des droits des LGBT Laurent McCutcheon, a obtenu un nombre important de mentions *J'aime* sur le site de réseautage social et a été partagée des milliers de fois depuis sa publication.

« Peu de pays au monde affichent une telle ouverture », a indiqué M. McCutcheon sous la photo. Il a félicité Brison et son mari avec les jumelles.

Le mariage gai – un historique

3 septembre 2015 – Le parti d'opposition de gauche est élu aux îles **Féroé**, offrant ainsi la possibilité que les unions homosexuelles soient reconnues sur ce territoire du **Danemark**. La majorité des Féroïens sont partisans des unions civiles homosexuelles. Le Danemark a été le premier pays au monde à reconnaître les couples homosexuels en 1989.

26 septembre 2015 – Un citoyen du **Chili** et un de la **Grande-Bretagne** sont devenus le premier couple à se marier au Chili après que, l'an dernier, la Grande-Bretagne ait autorisé ses ambassades à célébrer des mariages homosexuels lorsque l'un des conjoints est Britannique.

15 octobre 2015 – Les députés du Parlement **italien** ont entamé un débat passionné du projet de loi visant la légalisation des unions civiles homosexuelles. Le projet de loi, appuyé par le premier ministre Matteo Renzi, a déjà été confronté à l'opposition des partis conservateurs du pays, dont le Nouveau Centre-droit, le parti partenaire de la coalition de Matteo Renzi.

« Ce n'est pas exactement l'équivalent des autres mariages, ce que j'aurai préféré, mais c'est un projet de loi qui reconnaît tous les droits sociaux », affirme la sénatrice Monica Cirinna, instigatrice du projet de loi.

L'Italie est l'un des derniers pays de l'Europe à légaliser une certaine forme d'union homosexuelle. La France, la plus grande partie du Royaume-Uni et l'Irlande, pour n'en nommer que quelques-uns, ont tous adopté des lois légalisant une certaine forme d'union homosexuelle.

Le premier ministre, pour sa part, continue de soutenir les droits des homosexuels, affirmant qu'il souhaite légaliser les unions homosexuelles avant la fin de l'année 2015. Avec cette échéance qui arrive rapidement, cependant, et le manque de consensus au parlement, l'objectif de Matteo Renzi sera plus difficile à atteindre.

22 octobre 2015 – Le tribunal constitutionnel de la **Slovénie** donne son aval pour la tenue d'un référendum sur l'idée de mettre en place une loi autorisant le mariage homosexuel, une question qui divise ce pays d'Europe centrale. La décision du tribunal fait suite à l'adoption par le parlement en mars d'un projet de loi donnant aux couples homosexuels les mêmes droits matrimoniaux qu'aux couples hétérosexuels.

Un groupe conservateur près du parti de l'opposition de centre-droit, le Parti démocratique slovène (SDS), appuyé par l'Église catholique, s'oppose au projet de loi. Le groupe a obtenu suffisamment de signatures pour déclencher un référendum. Si plus de 20 % de l'électorat prenait part au référendum, et qu'une majorité d'entre eux votaient contre le projet de loi, le projet de loi serait éventuellement abandonné.

22 octobre 2015 – Une loi qui permet aux couples homosexuels de contracter une union civile entre en vigueur au **Chili**. Vicente Medel Salazar et Esteban Guzmán Rioseco, un porte-parole du Mouvement pour l'intégration et la libération des homosexuels, un groupe de défense des droits des LGBT du Chili, deviennent le premier couple à célébrer une union civile dans le pays d'Amérique du Sud, alors que leur cérémonie a eu lieu dans la ville de Concepción. Moins d'une heure plus tard, Roxana Ortíz et Virginia Gómez font de même dans les bureaux des services chiliens de l'état civil et de l'identification de Santiago, la capitale du pays.

La loi accorde les droits de cohabitation aux couples homosexuels et hétérosexuels. Le nouveau projet de loi autorisera également les couples – entre autres choses – à hériter de la propriété l'un de l'autre, à souscrire au régime de soins médicaux du conjoint et à percevoir les prestations de retraite. Même si la communauté LGBT du Chili doit encore se battre pour le droit au mariage, bon nombre considèrent ceci comme une première étape vers l'obtention des pleins droits égaux pour les couples homosexuels du pays.

Le pays maintient encore l'interdiction du mariage et de l'adoption, et a un âge de consentement différent, mais les militants ont juré de continuer le combat pour l'obtention des pleins droits égaux dans ce pays majoritairement catholique.

27 octobre 2015 – Le plus haut tribunal administratif de l'**Italie**, le Conseil d'État, tranche que toutes les villes d'Italie doivent détruire tous les registres des couples homosexuels mariés à l'étranger. Le combat contre ces registres a été mené par le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano.

« L'an dernier, ma circulaire relative à l'interdiction de l'inscription des mariages homosexuels célébrés à l'étranger a déclenché une controverse, et même de violentes agressions et une pluie de demandes d'appel. Aujourd'hui, le Conseil d'État me donne entièrement raison : le mariage entre deux personnes de même sexe n'est pas considéré selon la loi italienne; par conséquent, l'inscription des mariages par les maires locaux est illégale », affirme Angelino Alfano.

Entre temps, un projet de loi sur l'union civile a été présenté au Parlement italien et pourrait être entériné dès 2016 s'il surmonte l'opposition.

29 octobre 2015 – La loi sur le mariage homosexuel est officiellement entérinée en Irlande, cinq mois après la tenue du référendum historique. La République d'**Irlande** a voté massivement en faveur de l'égalité en mai de cette année, lors d'un référendum public sur le mariage homosexuel. Le gouvernement avait promis de légiférer afin d'autoriser les mariages le plus rapidement possible, mais les plans ont été retardés en raison des contestations juridiques de la décision et de la relâche parlementaire.

La sénatrice Katherine Zappone a qualifié la signature de « moment charnière » dans l'histoire de l'Irlande. « C'est un moment émouvant pour ceux de nous qui ont milité dans cette direction depuis si longtemps, a-t-elle déclaré. Cette victoire appartient véritablement au peuple, c'est un grand moment pour nous tous. »

1^{er} novembre 2015 – En **Israël**, une ONG présente une requête au haut tribunal pour la légalisation du mariage homosexuel. Le haut tribunal d'Israël a reçu la requête d'Aguda, une ONG qualifiée également de force opérationnelle nationale des LGBT. Les documents prétendent que les lois actuelles sont discriminatoires pour les couples homosexuels en leur interdisant le mariage, et qu'elles sont par conséquent inconstitutionnelles. Selon la

requête d'Aguda, si le tribunal rabbinique ne reconnaît pas les mariages homosexuels, le droit civil devrait les reconnaître. Les avocats d'Aguda soutiennent qu'en conformité avec des décisions précédentes, le haut tribunal a l'autorité d'approuver le mariage au tribunal civil.

17 novembre 2015 – L'Irlande célèbre son premier mariage homosexuel après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'égalité du mariage du pays. Cormac Gollogly et Richard Dowling, tous deux âgés de 35 ans et ensemble depuis 12 ans, deviennent le premier couple à s'unir en Irlande.

Les nouvelles internationales

2 septembre 2015 (The Advocate) Le pape François arrive aux États-Unis en septembre pour la Rencontre mondiale des familles. C'est sa première visite aux États-Unis depuis qu'il est devenu pape, et il est accueilli par les catholiques des États-Unis qui ont des opinions très différentes du **Vatican** sur la famille. Dans une nouvelle étude publiée par le Pew Research Center, les catholiques américains font preuve d'ouverture à l'égard des familles non traditionnelles. Dans bien des cas, les catholiques affirment que les familles de couples homoparentaux sont toutes aussi bonnes que l'idéal catholique de longue date d'un homme et d'une femme mariés.

La majorité des Américains catholiques sont favorables à ce que des enfants soient élevés par des couples homosexuels, avec 43 % affirmant que les couples homosexuels en tant que parents seraient aussi bons que tout autre arrangement pour élever des enfants. Un autre 23 % dit que l'arrangement est acceptable, mais pas idéal, alors que 27 % considèrent l'idée inacceptable. En tout, 66 % des Américains catholiques sont favorables aux familles LGBT.

3 septembre 2015 (Reuters) Une secrétaire de comté du **Kentucky** qui a refusé de délivrer des licences de mariage à des couples homosexuels pour des raisons religieuses est reconnue coupable d'outrage par un juge fédéral américain pour avoir défié son ordre de le faire et a été placée en détention. La secrétaire du comté de Rowan Kim Davis a été emmenée par les marshals américains.

« Le tribunal n'agit pas à la légère », a affirmé le juge de la cour de district David Bunning en ordonnant sa détention.

10 septembre 2015 (Gay Star News) En matière de droits et l'acceptation des homosexuels, la **Thaïlande** est un chef de file en Asie et dans le reste du monde. Juste après avoir appris que la plus importante université du pays avait introduit un cours obligatoire sur les questions trans, une grande loi antidiscriminatoire est entrée en vigueur.

La Loi sur l'égalité des sexes de 2015, qui a été entérinée par le parlement en mars, rend la discrimination envers les personnes en fonction de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle passible d'une peine de prison allant jusqu'à six mois et d'une amende de 20 000 bahts (environ 550 \$). Un projet de loi précédent prévoyait des exemptions en matière d'éducation et de religion, mais elles ont été retirées avant l'approbation du projet de loi, faisant place à une loi générale qui est maintenant en vigueur.

21 septembre 2015 (Huffington Post) Plus tôt cette semaine, l'**Argentine** a levé l'interdiction de dons de sang de la part des hommes homosexuels et bisexuels, à la suite d'une campagne de plus de dix ans menée par des groupes de défense des droits des LGBT demandant l'égalité en matière de dons de sang au pays. Lors de la cérémonie de signature, le ministre de la Santé Daniel Gollán a dit que le changement de fond était « scientifiquement et techniquement correct », et fondé sur « une approche médicale qui remplace le vieux concept de "groupes à risque" ». L'Argentine peut maintenant « aller vers un système d'approvisionnement en sang qui est sécuritaire, bienveillant et inclusif », a-t-il dit.

Le pays se joint à une minorité de plus en plus importante de pays qui ont aboli des interdictions similaires de dons de sang. Dans des pays comme le Chili, le Mexique, l'Espagne et l'Italie, les donneurs de sang sont évalués en fonction du facteur de risque individuel plutôt que de l'orientation sexuelle.

30 septembre 2015 (Huffington Post) Kim Davis, une secrétaire de comté du **Kentucky**, a passé six jours en prison après avoir été reconnue coupable d'outrage au tribunal pour avoir refusé de délivrer des licences de mariage

en raison d'une objection religieuse aux mariages homosexuels. Les candidats républicains Ted Cruz et Mike Huckabee étaient aux côtés de Mme Davis le jour de sa libération. « Kim Davis ne devrait pas être emprisonnée. Nous sommes un pays qui s'appuie sur des valeurs judéo-chrétiennes, fondé par ceux qui fuyaient l'oppression religieuse et qui cherchaient une terre où il serait possible de vénérer Dieu et de vivre selon sa foi, sans être emprisonné pour autant », a déclaré Cruz dans un communiqué.

Les critiques affirment que Mme Davis a enfreint la loi et a contrevenu à son serment professionnel, mais elle a juré d'« exécuter fidèlement » les lois dans ses fonctions électives, ce qui signifie fondamentalement qu'elle accepte de ne pas intervenir lorsqu'un collègue donne une licence de mariage à des couples homosexuels, mais qu'elle s'en tient à ses croyances et refuse d'en délivrer elle-même.

L'avocat de Mme Davis, Mathew D. Stever, a révélé que sa cliente avait eu une rencontre de 10 à 15 minutes avec le pape François Durant sa visite aux États-Unis. La rencontre a eu lieu à l'ambassade du Vatican à Washington.

6 octobre 2015 (The Local ES) Un tribunal **espagnol** tranche en faveur d'un couple de lesbiennes qui ont poursuivi les autorités locales et un hôpital qui leur ont refusé le droit à l'insémination artificielle en raison de leur orientation sexuelle. Le tribunal a décidé que l'hôpital avait « enfreint leurs droits fondamentaux de ne pas subir de discrimination en raison de leur orientation sexuelle » et a ordonné à l'hôpital de verser au couple près de 5000 € (7 200 \$) d'indemnité.

Une des deux femmes a commencé un traitement en 2014, mais l'hôpital de Madrid où elle se faisait traiter lui a dit qu'elle était exclue du programme public en vertu d'un nouvel ordre du ministère de la Santé. Selon la directive ministérielle, le traitement ne devrait être accordé qu'aux couples qui ont tenté sans succès pendant douze mois de concevoir un enfant par relations sexuelles, excluant de fait les couples lesbiens.

Le tribunal a tranché que puisque la femme entretenait « une relation romantique avec une autre femme, ce critère était impossible à respecter et elle est par conséquent victime de discrimination ». Le tribunal a également affirmé que la loi espagnole sur la procréation assistée, qui interdit toute discrimination, prévaut sur les directives du ministère de la Santé.

11 octobre 2015 (Huffington Post) Bon, c'était rapide. Quelques jours à peine après la diffusion d'une nouvelle publicité de soupe Campbell mettant en vedette des pères homosexuels, un groupe de droite reconnu pour s'être emballé sur tout, de Toys 'R' Us aux yogourts Chobani, dénonce la publicité pour sa « normalisation du péché ».

« De toute évidence, Campbell veut faire passer le message que des hommes homosexuels élèvent des enfants, qu'ils n'auraient pas eus sans l'intervention d'une femme, et ils sont d'accord avec cela », a écrit One Million Moms. Qualifiant la publicité de « décision mercantile que [la compagnie] regrettera », le groupe incite les lecteurs à cesser d'acheter les produits Campbell si la publicité reste en ondes.

One Million Moms, qui est une division de l'**American** Family Association, a été particulièrement occupée en 2015. Le mois dernier, le groupe a dénoncé « The Muppets » de la chaîne ABC pour avoir « abordé le sujet de l'avortement et de la promiscuité » et pour présenter des « blagues à caractère sexuel ». En juin, le groupe affirmé que le géant du yogourt grec Choban, tentait de « normaliser le péché » avec une récente publicité mettant en vedette un couple homosexuel.

Toutefois, il est peu probable que la compagnie Campbell prenne les paroles du groupe One Million Moms au sérieux dans un avenir rapproché. Les boycottages commerciaux les plus connus du groupe, dont celui de JC Penney après que le détaillant ait embauché Ellen DeGeneres comme porte-parole, ont un taux de réussite de 0 %.

16 octobre 2015 (The Advocate) L'administration Obama aide à attirer l'attention vers une pétition visant à interdire aux parents de soumettre leurs enfants lesbiens, gais, bisexuels et transgenres (LGBT) à des thérapies de

conversion. Selon la **Maison-Blanche**, la controversée thérapie de conversion est dangereuse et doit être interdite de façon permanente.

« Nous croyons que la thérapie de conversion pour les jeunes n'est pas dans leur intérêt, et les faits et la preuve appuient cette notion », a dit la conseillère principale de la Maison-Blanche Valeria Jarrett. « Nous soutiendrions, et avons soutenu, l'idée de la rendre illégale pour les jeunes. »

La pétition visant à interdire la thérapie de conversion au pays a été lancée à la suite du décès d'une jeune transgenre Leelah Alcorn. L'adolescente de 17 ans s'est suicidée après que ses parents l'aient forcé à suivre la thérapie controversée. La pétition visant à interdire cette pratique a pris le nom de cette jeune. On l'appelle la loi de Leelah.

23 octobre 2015 (The Advocate) Deux ans après que le président **russe** Vladimir Poutine ait entériné la loi nationale interdisant la propagande soi-disant homosexuelle, les législateurs conservateurs envisagent l'idée de rendre cette loi encore plus punitive pour les personnes LGBT, demandant des amendes et des peines d'emprisonnement supplémentaires pour ceux qui osent s'afficher en public.

Le nouveau projet de loi est à l'étape de l'ébauche en tant qu'amendement à la célèbre interdiction russe de « propagande des relations sexuelles non traditionnelles », qui impose présentement amendes et censures à toute personne ou organisation qui ferait des déclarations LGBT dans tout endroit où pourraient se trouver des mineurs.

Si l'amendement proposé est entériné, toute personne qui déclare publiquement une « orientation sexuelle non traditionnelle » pourrait se voir imposer une amende de 5 000 \$ roubles (80 \$) pour avoir « démontré [sa] propre préférence sexuelle en public ». Faire une telle déclaration dans une école, un « établissement culturel » ou un édifice gouvernemental pourrait entraîner un emprisonnement de 15 jours.

Depuis que Vladimir Poutine a signé l'importante interdiction de soi-disant propagande à l'échelle nationale en juillet 2013, les personnes LGBT en Russie et dans ses territoires doivent faire face à une répression de plus en plus violente. Les personnes ouvertement LGBT ont été arrêtées, les groupes de réseautage social pour les jeunes LGBT ont été bannis, les organes de presse qui parlent des personnes et des enjeux LGBT ont été mis à l'amende, et les quelques bars pour les gais et lesbiennes du pays ont fait l'objet de raids, alors que les propriétaires de ces établissements ainsi que d'autres personnes LGBT ont fui le pays.

27 octobre 2015 (ELPAIS.com) Une femme d'affaires, une dentiste et une gestionnaire administrative réussissent à renverser la notion de la famille **brésilienne** traditionnelle, après avoir récemment officialisé leur relation devant un notaire de Rio de Janeiro. « Nous sommes une famille et notre union est le fruit de notre amour les unes pour les autres », a dit la femme d'affaires dans une entrevue au journal *O Globo*.

« Je vais devenir enceinte et nous nous y préparons, y compris sur le plan financier. Cette légalisation [de l'union] est une façon de protéger le bébé, et de nous protéger, aux yeux de la loi », a confié l'une des trois épouses à la presse.

L'union représente la deuxième fois qu'un trio s'unit en vertu de la loi sur les unions civiles de 2003 du Brésil, qui a pavé la voie à la reconnaissance juridique des partenariats homosexuels. En 2012, deux femmes, une caissière et une adjointe administrative, avaient décidé de formaliser leur union avec un architecte masculin de São Paulo.

Les trois femmes, qui vivent ensemble depuis trois ans, ont signé un document les reconnaissant comme une famille, établissant une entente pré-nuptiale et leur donnant le droit de prendre des décisions médicales les unes pour les autres si l'une d'entre elles tombait malade.

Selon le contrat notarié, elles ont accepté que la femme d'affaires devienne enceinte par insémination artificielle. Le bébé portera leurs trois noms de famille. Les trois épouses ont également signé trois testaments qui répartiront leurs avoirs personnels en cas de décès.

Les plus hauts tribunaux du Brésil n'ayant toujours pas statué sur la légalité de ce type d'union plurielle, chaque cas est fondé sur une décision prise par les autorités locales.

« La fondation de toute relation familiale est l'affection », a dit Fernanda de Freitas Leitão, la notaire qui a présidé la cérémonie de mariage. « Ces trois femmes ont tout pour former une famille – elles ont l'amour, une relation solide et le projet d'avoir des enfants. »

Il y a fort à parier qu'une controverse publique explosera à l'idée qu'un enfant puisse avoir trois mères juridiquement reconnues en même temps.

4 novembre 2015 (Global News) – Un règlement qui aurait mis en place des protections visant à interdire la discrimination envers les personnes gaies et trans n'obtient pas l'accord des électeurs à **Houston**. Le Houston Equal Rights Ordinance [règlement sur l'égalité des droits de Houston] a été rejeté après une lutte de 18 mois qui a entraîné des rassemblements, des batailles juridiques et des accusations d'intolérance religieuse et de diabolisation de la communauté LGBT.

Les partisans du règlement affirment qu'il aurait offert une protection accrue aux personnes gaies et trans, de même que des protections contre la discrimination fondée sur le sexe, la race, l'âge, la religion et d'autres catégories. Les opposants au règlement, dont une coalition de pasteurs conservateurs, ont dit qu'il contrevient à leurs croyances religieuses relatives à l'homosexualité. Mais dans les mois précédant le vote de mardi, les opposants ont concentré leur campagne à mettre l'accent sur l'une des parties du règlement relative à l'utilisation des salles de bains publiques par les hommes et femmes trans qui, selon les allégations des opposants, ouvrirait la porte aux prédateurs sexuels pour entrer dans les salles de bain des femmes.

La mairesse démocrate de Houston, Annise Parker, qui est lesbienne, et d'autres partisans du règlement ont qualifié cette stratégie de « règlement sur les salles » de très trompeuse et de technique d'intimidation.

Le règlement avait d'abord été approuvé par le conseil municipal de Houston en mai 2014, mais une poursuite demandant à ce que les résidents votent sur la mesure s'est éventuellement rendue jusqu'à la Cour suprême du Texas. Celle-ci a ordonné en juillet à la ville de révoquer le règlement ou de le soumettre à un vote.

Des nouvelles de la Coalition des familles LGBT RENCONTRES À VENIR

DÉCEMBRE 2015

◆ DIMANCHE, 6 DÉCEMBRE DE 14H-17H

MONTRÉAL: POUR LES ADULTES, LES ENFANTS, LES AMIS ET LES FAMILLES : PARTY DES FÊTES

La Coalition des familles LGBT, Enfants transgenres Canada et PFLAG Montréal vous invitent à notre party des Fêtes annuel ! Il y aura des activités et du bricolage pour petits et grands, un spectacle de magie fabuleux et, évidemment, une visite du père Noël. Pour le buffet, veuillez apporter quelque chose à partager. Vous pouvez apporter ce que vous voulez dans les catégories suivantes : **salade, repas principal, dessert ou breuvage (par exemple des jus ou des boissons gazeuses)**. S'il-vous plaît, rien avec des arachides sur les lieux pour des raisons d'allergies.

Lieu : Centre communautaire de loisirs Sainte Catherine d'Alexendrie, 1700 rue Amherst (Metro Beaudry), dans le village gai.

◆ MARDI, 8 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17H30

QUÉBEC : PARTY DES FÊTES

GRIS-Québec, GLBT-Québec, ATQ-Québec et la branche de Québec de la Coalition des familles LGBT vous invitent à un Party de Noël communautaire ! Gouter, musique et plaisir seront au rendez-vous! **Lieu: 363, de la Couronne - bureau 202, Québec (Québec) Veuillez confirmer votre présence par courriel à**

info@grisquebec.org

JANVIER 2016:

◆ MERCREDI 13 JANVIER À 19H

MONTRÉAL: CONFERENCE: RÉFORME DU DROIT FAMILIAL QUÉBÉCOIS : IMPACT SUR LA COMMUNAUTÉ LGBT

Lieu: UQAM, N-7050 du pavillon Paul Gérin-Lajoie, 1205 rue Saint-Denis

Veillez voir le dépliant ci-joint pour plus de détails

◆ SAMEDI, 23 JANVIER À 18H

QUÉBEC (VILLE) : AQUARIUM FESTI-LUMIÈRES

<http://www.sepaq.com/ct/paq/>

Activité extérieure hivernale

\$: 0-2 ans : gratuit, 3-17 ans: 5\$, adulte : 10\$, prix famille : 25\$ +tx

Pour plus d'info veuillez contacter Mona Belleau : monabelleau@gmail.com

◆ DIMANCHE 24 JANVIER DE 9H30 A.M. – 11H

RENCONTRE DE JEUNES PARENTS

Activité discussion entre parents et bébés (jusqu'à environ 2 ans)

Discussions au choix des parents présents.

Espressos pour les parents et collations pour tous.

Lieu: **À l'espace café de la boutique La culotte à l'envers ,3162 Masson, Montréal H1Y 1Y1**

Prévenir Emilie ejouvin@hotmail.com ou sur facebook

◆ MERCREDI, 27 JANVIER À 19H30

QUÉBEC : COURS POUR FUTURS PARENTS – 1^{RE} PARTIE : COMMENT FORMER UNE FAMILLE/QUESTIONS JURIDIQUES

VOIR LE DÉPLIANT JOINT POUR PLUS DE DÉTAILS. INSCRIPTION PRÉALABLE NÉCESSAIRE.

Lieu : Université Laval

◆ DIMANCHE 31 JANVIER À 11H00

PARTY DE QUILLES POUR FAMILLES LGBT AU BOWLING DARLING

Détails à venir...

FÉVRIER 2016:

◆ JEUDI, 11 FÉVRIER À 19H

GROUPE DE DISCUSSION AVEC L'ORGANISME AIDE AUX TRANS DU QUÉBEC (ATQ) SUR COMMENT PARLER AUX ENFANTS DE LA RÉALITÉ TRANS.

Détails à venir...

◆ SAMEDI 20 FÉVRIER À 10H

MONTRÉAL : GLISSADE EN FAMILLE

Lieu : Parc Pélican (à l'angle des rues Molson et Saint-Joseph)

Apportez vos luges et votre énergie !

Détails à venir...

◆ DIMANCHE, 21 FÉVRIER À 10H

GLISSADE ET BRUNCH AU MONT TOURBILLON

Détails à venir...

◆ MERCREDI 24 FÉVRIER À 19H30

QUÉBEC : COURS POUR LES FUTURS PARENTS – 2^E PARTIE : L'ADOPTION

VOIR LE DÉPLIANT JOINT POUR PLUS DE DÉTAILS. INSCRIPTION PRÉALABLE NÉCESSAIRE.

Lieu : Université Laval

BABILLARD :

♦ **Le Centre des femmes du Verdun** offre l'écoute individuelle pour lesbiennes les mercredis de 9 h – 12 h et une série d'ateliers sur les relations lesbiennes saines. Pour plus d'information : 514-767-0384 ou site Web : www.centredesfemmesdeverdun.org

♦ **La Marg'Elle** est un groupe pour femmes homosexuelles et bisexuelles affilié à la Maison des Femmes des Bois-Francs. Briser l'isolement, favoriser l'échange, l'identification et l'affirmation de soi.

Info : margelleboisfrancs@hotmail.com

www.lamargelle.spaces.live.com

819-758-3384

♦ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. 514-486-9400 (Alys Geiger), www.dorshei-emet, or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfdrp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au 6032 St-Hubert (métro Beaubien). Téléphone (514)277-7445, télécopieur (514)277-1689

DIVERS :

♦ Traducteurs, rédacteurs, etc. : Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : info@famillesLGBT.org

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir familles d'accueil. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une adoption. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.

Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à info@famillesLGBT.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.
